

memorandum

✓ Université de
Moncton ooo

8 ANS DÉJÀ!

< LIRE PAGE 3... >

BULLETIN DES ANCIENS
DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON
HIVER 1971 NUMERO 22

BULLETIN DES ANCIENS DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON

HIVER 1971, NUMERO 22

BULLETIN DES ANCIENS PUBLIE EN JUILLET, OCTOBRE, JANVIER ET AVRIL PAR LE DÉPARTEMENT DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT DE L'UNIVERSITÉ DE MONCTON, LOCAL 282, PAVILLON TAILLON, UNIVERSITÉ DE MONCTON, N.-B. TELEPHONE 506-855-2070, POSTES 213 OU 359.

REPRODUCTION DES ARTICLES AUTORISÉE

LE CONSEIL D'ADMINISTRATION A.U.M. 70-71

Docteur George Cormier,
cl '38, président

M. Charles Dionne, cl '48,
vice-président

M. Bernard Poirier, cl '47,
vice-président

Docteur Rodolphe LeBlanc,
cl '43, vice-président

M. Dennis Savoie, cl '68,
vice-président

M. Gilbert Doucet, cl '53, secrétaire

M. Arthur Girouard, cl '58, trésorier

REPRESENTANTS AU CONSEIL DES GOUVERNEURS

M. le Juge C.I.L. Léger, cl '45,
président d'honneur et président
sortant de charge

M. Aurèle Arsenault, cl '36

RÉDACTION

En étroite collaboration avec le
Service des relations publiques.

CORRECTION — RÉVISION — ET MISE EN PAGES

Service des relations publiques.

LES CADRES PERMANENTS DÉP. DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT

William P. Boucher, directeur

Bernard Richard, secrétaire-
administratif, et, directeur du
Bulletin des Anciens.

COUP D'OEIL

L'année 1971 marque déjà la huitième année d'existence de l'Université de Moncton et nous avons demandé à M. Médard Collette, vice-recteur à l'administration, de nous rappeler les points saillants du développement de notre institution, article que l'on retrouve en page 3.

Nous avons cru bon également de faire un historique de l'intégration de l'A.U.M. à l'Université, de présenter un photo-reportage sur le Retour 70,

d'inclure une lettre du président et de vous fournir un carnet contenant les statuts et règlements de l'Association.

Parmi les projets à venir, il y a le voyage en France, dont on parle en page 11, et, un rappel que la réunion annuelle se tiendra le samedi 1er mai.

Un prochain numéro contiendra des articles sur les recommandations de la Commission de Planification Académique de l'Université.

Personnalités de marque au banquet des étudiants



Plusieurs personnalités du monde des affaires étaient présentes au banquet organisé par l'Association des étudiants en Commerce de l'Université, dans le cadre de la fin de semaine d'ouverture de l'Ecole de Commerce, qui s'est déroulée à la fin d'octobre 1970. Dans l'après-midi, M. K. C. Irving, homme d'affaires bien connu dans les provinces de l'Atlantique, avait dévoilé la plaque commémorative lors de la cérémonie d'inauguration. Un impressionnant banquet avait réuni dans la soirée de nombreuses personnalités et particulièrement des hommes d'affaires de la région. Me Jacques Dupuis, vice-président exécutif de la Bourse de Montréal et de la Bourse canadienne, a fait un brillant exposé des possibilités d'avenir du Canadien français dans le monde des affaires. Dans notre photo prise quelques instants avant le banquet, nous apercevons de gauche à droite, MM. K. C. Irving, Jacques Dupuis, Rosaire Martin, président de l'Association des étudiants de Commerce et M. Jean Collette, cl '45, directeur de l'Ecole et président de la cérémonie d'inauguration.

HUIT ANS DE PROGRES

par MÉDARD COLLETTE

M. Médard Collette, cl '52, vice-recteur à l'administration, nous brosse ici un tableau des huit années de progrès de l'Université de Moncton.

* * *

L'Université de Moncton, incorporée le 19 juin 1963, a connu depuis sa fondation un développement assez considérable dans plusieurs secteurs. Les quelques remarques suivantes ont pour but de donner un aperçu général de l'aspect physique et financier de l'Université.

Au cours des sept dernières années, l'Université s'est transformée à peu près comme suit:

1963-64

Au cours de la première année de son existence, l'Université de Moncton comptait 472 étudiants et disposait d'un budget de \$725,000.00. Les classes, les laboratoires, la bibliothèque, la cafétéria et toute l'administration de la nouvelle institution étaient logés dans l'édifice de la rue Church. L'autre édifice, la résidence Lefebvre — valeur aux livres de \$1,123,000.00 — logeait les étudiants de l'extérieur de la ville de Moncton. L'Université reçoit au cours de cette année une subvention de \$375,600.00 pour fins de fonctionnement.

Pour fins de construction, la province du Nouveau-Brunswick s'engage à fournir la somme de \$1,500,000.00 (dont \$300,000.00 pour le Collège Saint-Joseph) au cours des quatre prochaines années, soit de 1963 à 1967. Il fallait construire certains édifices essentiels et faire l'acquisition de terrains et d'équipement assez dispendieux. L'Université procède donc à une émission d'obligations de \$4,000,000.00 pour financer les projets de construction.

1964-65

Le nombre d'étudiants passe à 618 au cours de la deuxième année. Le budget se chiffre à \$830,000.00 dont \$420,000.00 proviennent de subventions gouvernementales. L'Université dispose de deux édifices seulement pour assurer tous les services.

1965-66

A l'automne 1965, l'Université déménage sur le campus actuel.

Située sur un terrain de plus de 400 acres, l'Université de Moncton occupe cette année le Pavillon des Sciences (\$3,363,000.00) et la Bibliothèque Champlain (\$848,000.00). La Centrale thermique et les tunnels nécessaires à ce stage sont complétés (coût à date — \$1,863,000.00). En date du 30 juin 1970, les volumes à la Bibliothèque ont une valeur aux livres de \$964,000.00.

Pour aider l'Université à financer ses projets de construction, on lance en 1965 une campagne de souscription. En date du 30 juin 1970, près de \$2,500,000.00 étaient versés à l'Université par les bienfaiteurs et les souscriptions de la campagne financière.

L'Université reçoit \$598,000.00 sous forme de subvention pour financer le budget de fonctionnement de \$1,488,000.00. Les étudiants sont au nombre de 795.

1966-67

908 étudiants fréquentent l'Université de Moncton au cours de 1966-67. Le budget s'élève à \$2,319,500.00 et les subventions pour fins de fonctionnement à \$1,083,000.00.

Les étudiants occupent la nouvelle résidence Lafrance (\$1,413,000.00) financée en partie par un emprunt de la Société Centrale d'Hypothèque et de Logement de \$987,377.00.

Pour aider à financer les projets de construction, l'Université procède à deux émissions d'obligations dont le total se chiffre à \$1,300,000.00.

L'ouverture officielle de l'Aréna J.-L. Levesque a lieu à l'automne de 1966.

L'Université de Moncton se porte acquéreur des propriétés du Collège Saint-Joseph à Memramcook. On procède à la création d'un centre pour l'éducation des adultes. Le centre est alors connu sous le nom de "Institut de Memramcook".



1967-68

L'ouverture officielle du nouvel édifice du Collège Saint-Joseph, situé sur le campus de l'Université de Moncton, a lieu en 1967. Construit au coût de \$1,600,000.00, le Collège Saint-Joseph reçoit les étudiants au niveau du baccalauréat ès arts.

Le nombre d'étudiants sur le campus passe à 1,124 et le budget à \$3,020,500.00. Les subventions pour le fonctionnement se chiffrent à \$1,745,400.00.

L'Université de Moncton peut compter sur une subvention de \$6,000,000.00 de la province du Nouveau-Brunswick au cours des années 1967-68 et 1968-69 pour fins de construction. La majeure partie de cette subvention servira à réduire les dettes encourues pour les constructions.

1968-69

L'Université de Moncton compte 1,411 étudiants, une augmentation de 26 pour cent sur l'année précédente. Le budget passe à \$4,032,000.00 et les subventions pour l'administration générale à \$2,149,800.00.

L'Ecole Normale, située sur le campus de l'Université de Moncton, reçoit le premier groupe d'étudiants.

(Suite en page 4)

LES RECHERCHES À L'UNIVERSITÉ

Présentement à l'Université de Moncton, il y a 80 professeurs-chercheurs et 130 projets de recherche. Ces chercheurs sont répartis comme suit: 35 pour cent à la Faculté des Sciences et Génie, 25.4 pour cent à l'École de Psychologie-Education, 19 pour cent à la Faculté des Arts, 9.5 pour cent à l'École de Commerce, 9.5 pour cent à l'École des Sciences Domestiques.

Le Conseil de Recherches est composé d'un directeur à plein temps comme président et de six professeurs-chercheurs. Deux d'entre eux représentant le domaine des Sciences Pures et Appliquées (Sciences Domestiques et Infirmières, Physique, Chimie, Biologie et Génie), deux représentant le domaine des Sciences Humaines (Psychologie, Education, Economie, Administration, Science Politique, Commerce, etc. . .)

Le Conseil de Recherches a pour principale fonction de stimuler la recherche et de planifier les domaines de la recherche à l'Université, mais non les projets individuels de recherche. Il coordonne le développement de la recherche dans tous les secteurs de l'Université, en collaboration avec les doyens et directeurs concernés. Il ne réalise pas lui-même de travaux de recherche; la réalisation de ces travaux restant sous la responsabilité immédiate des professeurs, des départements et des facultés et écoles.

Le Conseil est responsable de l'élaboration et de l'exécution des politiques de l'Université concernant la recherche à l'Université (centres de recherche, recherches multi-disciplinaires, la sollicitation, l'acceptation et l'administration des contrats et subventions de recherches). Il remet ces politiques à jour régulièrement et les soumet au Sénat académique pour approbation.

Sa formation remonte au début de 1969, alors que l'Université de Moncton acceptait la recommandation du Rapport Ross et mettait sur pied un Conseil de Recherches dont le président par intérim était M. Victor Ross.

Le Conseil s'est mis à l'oeuvre au mois de février. Le 1er juillet, M. B. T. Newbold, fut nommé directeur de la recherche et président du Conseil. Pendant l'année 1969, des projets de

Huit ans...

Avec l'ouverture de l'Edifice Taillon (\$1,110,000.00), les étudiants et le corps professoral de l'École d'Education-Psychologie sont transférés de l'édifice de la rue Church. On procède à la vente de la propriété située à 80, rue Church.

Les propriétés situées à Memramcook sont vendues à la province du Nouveau-Brunswick. L'Institut de Memramcook est maintenant administré par le nouvel organisme dont six des neuf gouverneurs sont nommés par l'Université de Moncton.

1969-70

Pour 1969-70 et 1970-71, la province du Nouveau-Brunswick s'engage à verser des subventions pour fins de construction d'un peu plus de \$3,000,000.00.

Le budget d'opération passe à \$5,130,600.00 et les subventions à cette fin à \$3,156,600.00.

L'édifice des Sciences Infirmières, construit au coût de \$1,260,000.00, est complet et reçoit les étudiantes des Sciences Infirmières et des Sciences Domestiques. La construction de cet édifice est financée par le gouvernement fédéral à 75 pour cent et par le gouvernement provincial à 25 pour cent.

1970-71

L'ouverture officielle de l'édifice du Commerce (\$1,900,000.00) eut lieu à l'automne 1970.

L'inscription des étudiants pour le campus de Moncton, c'est-à-dire l'Université de Moncton et le Collège Saint-Joseph se chiffre à 2,053. Il faut compter aussi 1,205 étudiants aux cours d'été 1970, et plus de 1,500 étudiants qui suivent des cours à l'Extension pendant l'hiver 1970-71.

Le budget de l'année courante se chiffre à plus de \$6,000,000.00 dont \$4,400,000.00 proviennent de subventions provinciales. Nous comptons

recherches ont été élaborés par les écoles de Commerce et de Sciences Domestiques. Le 10 décembre, le Conseil de Recherches a accordé ses premières subventions de recherches à 18 projets jugés prioritaires.

sur 423 employés à plein temps pour assurer les services nécessaires au bon fonctionnement de l'université.

Demain

L'Université de Moncton a connu une expansion considérable depuis sa fondation en 1963. Les projets d'avenir sont aussi très ambitieux et tout laisse croire que l'Université de Moncton connaîtra au cours des prochaines années des transformations importantes. Bien que l'appui financier des gouvernements est indispensable pour l'expansion, ce qui caractérisera l'Université de Moncton de demain dépend en grande partie de l'appui moral et financier des anciens et des bienfaiteurs de l'Université.

À L'ÉCOLE DE COMMERCE

FORMATION DE QUATRE CLUBS

L'Association des étudiants de l'École de Commerce de l'Université de Moncton a organisé quatre clubs depuis octobre 1970, soit le club de comptabilité, le marketing, la finance et de l'informatique.

Le Club de comptabilité veut se rendre utile à la population par un service gratuit de préparation de déclarations d'impôt pour les personnes dont le revenu est inférieur à cinq mille dollars.

De son côté, le Club de marketing est un lieu de rencontre au sein duquel les étudiants ont la possibilité d'approfondir leurs connaissances théoriques et pratiques de marketing. Ce Club favorise également les échanges avec le monde des affaires et l'administration publique.

Le Club de finance réunit les étudiants qui ont un intérêt tout particulier au monde de la finance et de l'investissement. Les membres participeront à plusieurs séminars.

L'objectif du Club d'informatique est de familiariser les étudiants et les entreprises de la région avec le rôle important du traitement électronique de l'information dans le monde des affaires d'aujourd'hui et de demain.

Les anciens qui le désirent peuvent se prévaloir des services offerts par les étudiants de l'école de Commerce.

L'Intégration de l'AUM à l'Université

L'Association des Anciens a fait peau neuve. L'intégration, qui fait suite à l'entente conclue en juin dernier, a apporté des changements qui permettent de relancer l'Association.

Le nouveau département des Anciens et du Développement est l'expression concrète des accords financiers entre l'Association et l'Université. Il constitue un organe qui assure un lien continu entre les anciens et l'Université. Dorénavant, les membres de l'Association recevront quatre bulletins par année, et bénéficieront des services d'un secrétariat permanent.

Depuis cette entente, le département des Anciens et du Développement a fait de nombreux efforts pour accélérer les changements désirés. Tout dernièrement, le département organisait des rencontres à l'extérieur de Moncton afin de favoriser la formation de cercles régionaux de l'Association des Anciens. Elles se sont déroulées à Fredericton au cours des mois de novembre et décembre.

De plus, le Club des Aigles Bleus, un organisme destiné à encourager les efforts de l'équipe de hockey du même nom, a été mis sur pied. Au delà de 300 personnes ont déjà adhéré aux objectifs du Club qui sont de favoriser l'épanouissement du sport inter-universitaire sur le campus et de propager l'image athlétique de l'Université à travers la province.

Lancé par les Anciens de l'Université, ce groupe d'amis se recrute surtout chez les diplômés de cette institution, les anciens, ainsi que les professeurs et les employés.

Points saillants de l'intégration

A l'assemblée annuelle de l'Association des Anciens, tenue à l'été 1969, une Commission de cinq membres a été formée pour effectuer une étude en profondeur sur l'orientation de cet organisme. C'est en janvier 1970, que la Commission présentait un rapport devant les représentants de l'Université et l'Association.

De février à avril, de multiples rencontres ont eu lieu afin d'étudier les recommandations.

A la réunion du mois de mai, l'assemblée générale de l'Association autorise la signature de l'entente. Au début du mois de juin, le Comité exécutif de l'Université ratifie les

accords.

Un échange de lettres entre le Recteur de l'Université et le Président de l'Association conclut l'entente. Dès lors, l'intégration devient réalité.

NOUVEAU RÔLE DES ANCIENS

EXTRAITS DU RAPPORT DE LA COMMISSION D'ENQUÊTE

Maintenir l'Université présente dans la population par l'intermédiaire de ses Anciens et Amis et éveiller cette population à ses responsabilités vis-à-vis l'Université. C'est le rôle que joue l'Association des Anciens en accord avec les recommandations du rapport de la Commission d'enquête. Donc, l'AUM sera l'organe de liaison qui contribuera à la démocratisation de l'Université. Nous soulignons deux aspects de ce rôle d'organe de liaison, à savoir, d'abord informer ses membres sur l'activité de l'Université et ses projets de développement. Aussi, informer les autorités de l'Université des besoins de la population par ses membres.

Deuxièmement, l'AUM prendra les moyens afin de recevoir l'appui moral et financier de ses membres à l'oeuvre de l'Université, ainsi que susciter une contribution en ressources humaines dans la réalisation de certains objectifs, appui qui concrétisera l'attachement de ses membres.

Liens entre l'Association et l'Université

Etant donné les liens étroits qui uniront dorénavant l'AUM et l'Université, celle-ci sera reliée directement aux cadres administratifs de l'Université par l'intermédiaire d'un service appelé: Service aux Anciens, ceci lui permettant de réaliser le rôle qui lui est confié.



SALLE DE RENCONTRE À L'ARÉNA — Au cours du mois de décembre, une salle de rencontre a été aménagée dans la partie supérieure de l'Aréna Jean-Louis Lévesque. De gauche à droite, Jean Gaudet (cl '59), gérant de l'aréna; Charles-Emery Brison (cl '61), président-fondateur des Amis des Aigles Bleus; Médard Collette (cl '52) vice-recteur à l'administration, remettant les clefs de la salle de rencontre, Eustache Haché, directeur des services techniques à l'Université.

RETOUR 70 EN 4 PHOTOS



DE CHARMANTES HÔTESSES À L'ACCUEIL — De haut en bas, Danielle Houle, P. Q., 3e, Service Social; Louise Finn, St-Anselme, 4e, Sciences Infirmières; Rolande Ramsey, P. Q., 3e, Service Social; Paulette Bourque, Dieppe, 4e, Service Social; Marie-Paul Bujold, Moncton, 2e, Sciences Domestiques; Rita Girouard, Moncton, 2e, Sciences Domestiques; Thérèse Landry, responsable des hôtesse, Moncton, Arts 4.



LE RÔLE DES DIPLÔMÉS — Voilà le rôle des diplômés, dont parlait le Dr George Cormier, président de l'A.U.M. lors du déjeuner-carié des finissants de Commerce 1970-71. La veille, les parents des étudiants étaient conviés à un souper-rencontre avec les directeurs de l'A.U.M.





PRÉSIDENT SORTANT À L'HONNEUR — Le recteur de l'Université, Me M.-Adé- lard Savoie, C.R., cl '45, a fait l'éloge du juge C.I.L. Léger, cl '45, président sortant de charge, lors du banquet annuel de l'A.U.M. Ci-haut, M. Savoie remet un cadeau à M. Léger. Derrière, on aperçoit Mlle Danielle Houle, ser- vice social, 3e année, qui a présenté un bouquet de roses à Mme Lorraine Léger. A la table, on voit M. Dennis Savoie, de Dalhousie, cl '68, vice- président de l'A.U.M.



TE SOUVIENS-TU MAURICE DES ANNÉES 40? Notre photographe a croqué cette scène alors que le Dr Rodolphe F. LeBlanc à gauche, cl '43, vice-président A.U.M. faisait les frais de la conversation avec Madame et M. Maurice Soucy, cl '45, Rivière-du-Loup, ainsi qu'Arthur Girouard, cl '58, trésorier de l'A.U.M.

UN ANCIEN SE DISTINGUE

FREDERIC J. ARSENAULT, classe '63, de Fredericton, vient d'accéder au poste de Chef de Cabinet du Premier Ministre du Nouveau-Brunswick. M. Arsenault a obtenu un Baccalauréat ès Arts de l'Université Saint-Joseph en 1963. Il poursuivait ses études à l'Université Oxford en qualité de boursier Rhodes et y obtint, en 1966, le diplôme de spécialisation en Philosophie, Sciences politiques et Economie.

De retour au Canada, il assumait les responsabilités d'adjoint du Leader du parti progressiste conservateur du

Nouveau-Brunswick. Le 1er janvier 1967, il est nommé secrétaire administratif de la Société Nationale des Acadiens et de l'Association Acadienne d'Education. Il a occupé ce dernier poste jusqu'en mai 1968.

Natif de l'Île-du-Prince-Edouard, M. Arsenault a participé à diverses activités étudiantes, notamment à celle de l'Union Canadienne des Etudiants et de l'Union Nationale des Etudiants de Grande-Bretagne. En 1965, il fut élu président du conseil étudiant de l'Université Oxford.

Professeur de Philosophie à temps

partiel à l'Université de Moncton en 1967-68, il a également prêté son concours aux organismes communautaires et aux sociétés de bienfaisance.

En juillet 1968, il était nommé secrétaire de la Commission d'étude sur l'union des provinces Maritimes, poste qu'il occupait jusqu'à sa récente nomination.

M. Arsenault épousait en 1969, TEREZ RETFALVI, présentement étudiante en 2ème année de la maîtrise en Psychologie à l'Université de Moncton.



PARTICIPATION ACTIVE DES ETUDIANTS — L'Association des étudiants en Commerce de l'Université de Moncton a joué un rôle de premier plan dans l'organisation des activités de la fin de semaine de l'Ouverture de l'édifice de l'Ecole de Commerce. Notre photo montre quelques étudiants présents à l'exposition de livres qui s'est tenue le dimanche après-midi. Nous apercevons de gauche à droite six étudiants en Commerce: Dave McIntyre, Moncton, (4ième), vice-président aux affaires extérieures de l'Association étudiante; les frères Doucet de Moncton, Robert (3ième) et Jean-Charles (4ième); Gerry Doucet, de Wedgeport, N.-E. (4ième); Paul Duval, de Moncton (3ième) délégué officiel de l'AECUM au comité des fêtes, Joelyn Lake, d'Eel River Crossing, N.-B. (1ère).

QUE DIABLE FONT LES STE-CROIX?

par DONATIEN GAUDET, C.S.C.

Qui parmi les Anciens ne connaît pas, du moins de nom, le Père Donatien Gaudet, provincial de la province acadienne des Pères de Sainte-Croix depuis trois ans?

D'aucuns, qui ont résidé à St-Joseph l'ont connu enfant. D'autres ont rencontré l'étudiant qui obtenait son B.A. de l'Université St-Joseph en 1943. D'autres encore étaient présents à son ordination en 1948.

Mais une multitude de gens voit en lui, le professeur de mathématiques, le directeur des étudiants, le secrétaire-trésorier et supérieur du Collège St-Joseph, le directeur de l'Association des Anciens de l'Université de Moncton, ou le secrétaire des Scouts catholiques pour la région de l'Atlantique, le membre du Conseil national des Scouts ainsi que du Bureau des Gouverneurs et du Conseil exécutif de l'Université de Moncton, sans compter le directeur de la chorale et de la fanfare de l'Université St-Joseph, ou le juge de nombreux festivals de chants.

Le Père Gaudet nous donne ici un aperçu du rôle de la Congrégation des Pères Ste-Croix en 1971, des problèmes qui les préoccupent et de la nouvelle orientation de la communauté.

"Que diable font les Ste-Croix?"

C'est Bernard (Richard) qui me pose la question à l'autre bout du fil.

Bernard, c'est le gars curieux qui veut tout savoir. Alors je lui réponds: "Ce n'est pas facile à dire en quelques mots. Les Ste-Croix, ils font un tas de choses, un peu comme autrefois, dans ce sens qu'ils essaient d'être présents et actifs dans ce monde en quête de vérité, de justice et de paix".

"Fameux, épatant, de répliquer Bernard. Ecris-moi ça, veux-tu? J'hésite, je rouspette intérieurement, puis je cède: "O.K., je t'envoierai ça d'ici quelques jours, à doubles interlignes, par dessus le marché." C'est parti!

Que font les Ste-Croix? Dans quelle direction oeuvrent-ils? Quels sont leurs problèmes? Quel(s) rôle(s) assument-ils? Autant de questions auxquelles je tenterai d'apporter au moins quelques éléments de réponse.

Dans le passé, nous étions absorbés quasi totalement par les problèmes d'éducation de la jeunesse. Nous répondions, par là, aux besoins du milieu. Nos moyens étaient sobres. Sans éclat, peut-être, mais généreusement et hardiment, nous avons jeté la semence du savoir dans une population pauvre mais avide, désireuse de progrès.

Le mouvement est lancé. Des hommes et des femmes, de plus en plus nombreux, prennent la relève. Les institutions prennent de l'ampleur et se solidifient. Nous nous en réjouissons. Et nous continuons, pour notre part, à collaborer avec cette nouvelle génération d'éducateurs.

Préoccupés également par tous les problèmes de la communauté acadienne, nous cherchons avec elle des solutions valables. Dans un monde, style grand village, nous ne pouvons rester indifférents aux multiples aspirations des hommes, particulièrement de ceux qui sont les plus démunis de moyens qui leur permettront de vivre humainement et chrétiennement.

Les Ste-Croix sont une soixantaine, à peine. Certains oeuvrent à l'Université de Moncton, d'autres sont répar-

tis dans huit paroisses, au Nouveau-Brunswick et en Nouvelle-Ecosse. Quelques-uns occupent des postes d'aumônier auprès des malades, des vieillards, des prisonniers et des religieuses. Quatre autres travaillent en pays de mission, en Amérique du Sud et en Inde. Une demi-douzaine est en stage d'étude, au Canada et en Europe. Enfin, trois ou quatre oeuvrent auprès des jeunes du secondaire.

La diversification va grandissante, tout comme les besoins, mais les ouvriers sont peu nombreux. C'est dire que nous ne sommes pas affectés par la crise de chômage. Autour de nous, des gens attendent encore l'aide des autres, une aide qui leur permette de devenir eux-mêmes, qui leur donne de pouvoir assumer leurs propres responsabilités dans un monde qui oublie de vivre. Il ne suffit plus d'assister, il faut permettre de devenir.

Qu'on ne se surprenne donc pas si nous, membres de la communauté acadienne de Ste-Croix, devenons de plus en plus impliqués dans une action collective auprès des groupes, devrais-je dire des masses, défavorisés qui aspirent à une plus grande part du patrimoine social, économique et religieux de notre pays.

Donatien Gaudet, csc



SUCCÈS DU BANQUET ANNUEL — Anciens de partout se sont donné rendez-vous au banquet annuel qui s'est tenu dans le cadre de Retour '70.



BONNES BLAGUES D'AUTREFOIS — La réception de Retour 70 a réuni des anciens qui ne s'étaient pas revus depuis de nombreuses années. Ils se sont rappelés les bons moments qu'ils ont vécus ensemble. Le conventum de la Rhéto 50 coïncidait d'ailleurs avec le Retour 70. Dans l'ordre habituel on voit Gérard Pelletier, de Hartford, Conn., cl '52; Dr Paul-Émile, cl '44; Thérèse LeBlanc, de Bouctouche et Camille Lang, cl '47, de Montréal, P. Q.

LE TRAVAIL D'ÉTÉ

UN APPEL AUX ANCIENS

L'Association des Anciens de l'Université de Moncton lance un appel à tous ses membres dans le but de venir en aide aux étudiants qui cherchent un emploi d'été.

Aux employeurs qui sont affectés par les vacances et congés accordés aux employés, l'embauche d'un étudiant est un excellent moyen de faire face à un problème saisonnier. Les autres anciens sont priés de fournir tout renseignement utile.

Les étudiants pour leur part sont priés d'entrer en communication avec le directeur du Centre de la Main-d'Oeuvre, M. Serge J. Gaudet, édifice Taillon. Le Centre est une agence du ministère de la Main-d'Oeuvre et de l'Immigration. Il travaille en collaboration avec l'Université de Moncton et a pour fonction principale d'aider les diplômés de l'Université à obtenir des situations permanentes dans la carrière de leur choix. Le Centre de la Main-d'Oeuvre

consacre également beaucoup d'efforts, pendant l'année académique, à trouver des emplois d'été ainsi que des emplois à temps partiel aux étudiants.

Les Anciens qui sont en mesure de procurer un emploi ou de donner des renseignements utiles peuvent communiquer toute information au département des Anciens et du Développement, Pavillon Taillon, Université de Moncton.

RELEVÉ DE NOTES

COMMENT FAIRE?

Le Service des dossiers du Secrétariat Général désire informer les étudiants des procédures à suivre pour l'obtention d'un relevé de notes ou d'une attestation de diplôme.

Tout étudiant qui a suivi des cours à l'Université de Moncton peut obtenir ces documents en écrivant à:

Université de Moncton
Secrétariat Général
Préposé aux Dossiers
Moncton, N.-B.

Par contre, ceux qui ont obtenu leur diplôme de l'Université Saint-Joseph à Memramcook devront s'adresser à:

Secrétariat du Collège Saint-Joseph
Université de Moncton
Moncton, N.-B.

Afin d'éviter tout retard, les intéressés sont priés de fournir, dans leur requête, le nom du père, la date de naissance, les années d'études. Les femmes mariées devront fournir leur nom de fille.

Ces détails éviteront des malentendus et vous assureront un service plus rapide.

OFFREZ-VOUS UN VOYAGE...

Une bonne nouvelle... Un voyage à destination de Paris en partance de Halifax sous les auspices de l'Association des Anciens de l'Université. Le prix... \$202 aller-retour.

Départ le 10 mai, retour le 31.

C'est le tarif pour groupes spéciaux pour un minimum de 40 voyageurs: \$194 plus \$8.00 pour frais d'organisation.

L'aller et le retour doivent se faire en groupe. Durant votre séjour en Europe, vous êtes libres d'agir à votre guise. Cependant, pour vous aider, si vous le désirez, nous réserverons une chambre d'hôtel à Paris pour les deux premiers soirs afin que vous ayez un bon gîte en arrivant. \$8.00

par personne par soir, l'hôtel de 1ère classe (petit déjeuner inclus). De plus, l'Agence de Voyage Tourisme Acadie organisera pour vous les arrangements nécessaires dans les domaines suivants: Réservations de voitures (Drive-UR-Self), voyages organisés à travers l'Europe, Eurail Pass, etc.

Si le projet vous intéresse, veuillez nous faire parvenir avant le 20 février le bulletin de participation ci-dessous. Sur réception de votre demande, nous vous enverrons un dépliant qui fournira les renseignements nécessaires.

Le coordonnateur du voyage est le professeur Jean Cadieux.

VOYAGE EUROPE 71
DÉPARTEMENT DES ANCIENS ET DU DÉVELOPPEMENT
ÉDIFICE TAILLON
UNIVERSITÉ DE MONCTON, N.-B.

Je suis intéressé à votre projet de voyage en France du 10 mai au 31 mai, 1971.

NOM

ADRESSE

TÉLÉPHONE: Bureau

Résidence

Je serai accompagné de

(PRIÈRE DE RÉPONDRE AVANT LE 20 FÉVRIER)

SAVIEZ-VOUS QUE...

JEAN-PAUL LEBLANC, cl '44, de Moncton, membre de l'assemblée législative provinciale, a été nommé ministre des Affaires Municipales au gouvernement du Nouveau-Brunswick.

JOSEPH MICHAUD, cl '65, de Bouctouche, et **BERNARD POIRIER**, cl '57, de Fredericton ont été choisis présidents Richelieu de leur club local pour l'année 1971.

GEORGE LEGER, prêtre, cl '49, de Moncton, revient dans la région à la suite d'un stage de trois ans au diocèse de Resistencia en Argentine. George était l'ancien directeur diocésain d'action catholique du diocèse de Moncton.

GUY BOURQUE, de Lourdes, N.-B., B.A., B.Ed., cl '70, U.M. poursuit ses études en vue de la maîtrise en Psychologie appliquée à l'Université de Toronto.

FERNAND GODBOUT, cl '55, anciennement de Grand-Sault, N.-B. a été nommé au poste de directeur général des Services Administratifs et Financiers à Ottawa. Fernand sera responsable du budget et des politiques financières ainsi que de la direction des Services Administratifs et des Services Gestions et d'informatique. Il agit en qualité de conseiller sur ces questions auprès des hauts fonctionnaires du ministère. Fernand est marié à Albertine Levesque de Saint-André, N.-B.

MEDOR E. DOIRON, cl '69, de Dalhousie, est au Service Social de Gaspé, P. Q., à titre de travailleur social.

J. MEDARD LEBLANC, cl '52, administrateur général à la Commission Scolaire Chaudière-Etchemin, St-Romuald, P. Q.

ROY H. POTTIER de la classe '69, en Sciences, est présentement candidat au Ph.D. en Chimie Physique à l'Université du Nouveau-Brunswick, Fredericton.

GERARD R. LEGERE, cl '39, est administrateur en personnel et directeur régional de la Commission de la Fonction Publique à Halifax, N.-E.

JOHN J. LEAHEY, cl '34, est le chef de département de Mathématiques de l'Ecole d'Arts et Métiers de St-Jean, N.-B.

REJEAN POIRIER, cl '67, fut récemment nommé agent d'information aux Relations Publiques, région de l'Atlantique, chemin de fer nationaux du Canada. Réjean, au cours de ses études a été très actif au sein de l'Association étudiante. Il a occupé le poste de rédacteur et de rédacteur en chef du journal étudiant. Il s'est occupé également de promotion culturelle sur Campus et dans la région. M. Poirier a été rédacteur puis chef de l'information au Service des relations extérieures de l'Université de 1966 à 1970.

LEONEL P. METHOT, cl '64, directeur de l'information à l'Assomption Compagnie Mutuelle d'Assurance-vie à Moncton.

ROGER B. CORMIER, de Moncton, cl '67, est psychologue pour la Nova Scotia New Start Incorporated à Yarmouth, N.-E.

Le docteur **MARIE-PAULE DOUCET** (Donida) de la classe '63, sociologue de l'Université de Paris, est l'épouse du docteur D. A. Donida, économiste de l'Université de Paris.

A. ALEXANDRE METHOT, B. Ed. '63 et M. Ed. '67, est assistant directeur de l'Ecole Polyvalente de Dalhousie, N.-B.

JACQUES GUILDOR ALBERT, cl '69, est secrétaire exécutif de la Commission du Collège Communautaire à Yarmouth, N.-E.

MARC RENAULT, cl '48, est professeur en Philosophie à l'Université du Québec, à Trois-Rivières, P. Q.

AZOR J. CORMIER, cl '47, Moncton, N.-B. est conseiller en valeurs mobilières.

DATES A RETENIR

Samedi, 1er mai 1971:

11.00—Réunion Annuelle des Anciens
Midi—Cocktail . . .
13.00—Buffet "mystérieux"
Invités de marque
21.00—Bal des finissants

Dimanche, 2 mai 1971:

11.00—Célébration de la parole
14.00—Collation des Grades

CALENDRIER - AIGLES BLEUS HOCKEY

Janvier:

29—Université Dalhousie contre U. de M. 8.00 p.m.
30—Université St. Francis Xavier contre U. de M. 7.00 p.m.

Février:

13—Université St. Mary's contre U. de M. 7.00 p.m.
27—Université Memorial contre U. de M. 7.00 p.m.
28—Université Memorial contre U. de M. 2.00 p.m.